



EXTRAIT

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

14^e séance du mardi 11 février 2025

Présidence de M. Eric Bettens, président

Le Conseil communal de Lausanne

- vu l'interpellation urgente de Bérard Marlène et crts « Palais de justice de l'Hermitage - comment y accéder ? » ;
- vu la réponse municipale ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

prend acte

de la réponse de la Municipalité à ladite interpellation,

et adopte

la résolution de l'interpellatrice, disant :

« Le Conseil communal souhaite que la Municipalité négocie avec les TL pour que la ligne de bus 16 ou toute autre ligne augmente la cadence de desserte sur le site de l'Hermitage »

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne
le mardi onze février deux mille vingt-cinq.

Le président :



Le secrétaire :